



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2015-13

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 12 janvier 2016, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située sur la rue Des Sorbiers (lot 2 593 918), en zone RV-2.

Cette demande consiste à régulariser une situation existante :

- L'implantation de la piscine n'est pas conforme au niveau de la distance minimale requise pour la marge latérale droite. En effet, la piscine est située à 0.43 mètres de la marge latérale droite alors que le *Règlement de zonage #2005-419* stipule que la terrasse doit être située au-delà de 2 mètres des marges latérales.

La demande de dérogation mineure porte donc sur une différence de 1.57 mètre de la distance minimale d'implantation pour une piscine au niveau e la marge latérale droite.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 12 janvier 2016.

Fait à Shefford, le 14 décembre 2015

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma


Sylvie Gougeon, gma